

La fusion Tier-Dott élargit l'accès à la mobilité

Depuis le 1er octobre 2024, Tier a fusionné avec Dott, permettant aux habitants de Carrières-sur-Seine d'utiliser des vélos électriques non seulement dans la ville mais aussi jusqu'à Paris et en Île-de-France.



Depuis le 10 décembre, les utilisateurs doivent avoir téléchargé l'application Dott pour continuer à utiliser les vélos. Ceux qui possédaient l'application Tier ont reçu une notification les invitant à effectuer la mise à jour vers Dott. Une fois cette étape réalisée leurs informations de compte ont été automatiquement transférées. Les abonnés avec un forfait ou un pass Tier peuvent continuer à les utiliser normalement, et de nouvelles offres d'abonnement sont désormais proposées. Les véhicules ont été relookés avec le logo « dott » et seront prochainement remplacés si cela n'est pas déjà fait.

Cette fusion soutient le développement des mobilités douces offrant une solution de transport durable et connectée à l'ensemble de la région Île-de-France.

Pour plus de détails, rendez-vous sur www.ridedott.com